

NICE

Foncier bâti : pression fiscale réduite en 2019 et 2020

S.G

Lors du débat d'orientations budgétaires, en conseil municipal, Christian Estrosi a confirmé la double baisse du taux sur le foncier bâti. Une baisse qui ne compense pas la hausse du taux métropolitain

S'il ne fallait retenir qu'une seule chose du débat d'orientations budgétaires (DOB) qui s'est tenu hier, en conseil municipal, c'est l'annonce de la double baisse du taux sur le foncier bâti. La première de 2,12 points pour 2019. Puis, encore de 2 points en 2020. Une diminution qui va permettre, en deux ans, «*de faire baisser le taux du foncier communal de 18 %* ». «*Ce sont 26 millions de pouvoir d'achat redistribués aux Niçois*», fait valoir Estrosi. Seuls les propriétaires niçois s'entend.

«*Ramené de 23,12 % à 19 % le taux de la taxe foncière fait de Nice l'un des trois plus faibles taux parmi les 20 principales villes de France, loin devant Marseille, Nantes... Lille* », commente encore le maire. Voilà pour l'impôt.

S'il ne fallait retenir qu'une seule chose supplémentaire, ce serait le pourquoi du comment? Comment la Ville parvient-elle à baisser sa fiscalité? L'opposition a bien sa petite idée (*lire par ailleurs*) Je pose 6,4 (hausse du taux métropolitain qui s'applique à Nice) et je retiens 4,12 (baisse du taux sur Nice). Cela fera toujours une hausse de 2,28 points sur le foncier bâti pour le contribuable niçois. Donc davantage de sous dans les caisses.

Évidemment l'argumentaire municipal est tout autre. Les raisons du rabais fiscal? «*La bonne gestion*». La recette? Des économies, un plan de cession des biens fonciers et immobiliers lorsqu'ils ne sont pas affectés à du service public, (comme le terrain Ikea), le dynamisme spontané des bases fiscales, avec des droits de mutation supérieurs aux prévisions par exemple.

Pour autant, là où d'autres communes ont freiné sec, Nice va poursuivre ses investissements: 85 millions par an jusqu'en 2020.

Quant à la dette, elle baissera, jure le maire. «*De 55 millions d'euros entre 2018 et 2020.*»

Enfin, les priorités sont inchangées: la proximité, la sécurité, le commerce, l'écologie, les transports, le vivre ensemble et l'événementiel.

